



1188 Gimel, le 29 août 2016

CONSEIL COMMUNAL

GIMEL

RAPPORT

sur le Préavis Municipal No. 07 -2016
présenté au Conseil Communal
en sa séance du 29 juin 2016

Construction d'un bâtiment scolaire - Crédit d'étude

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

La commission des finances, composée de Messieurs :

CORREVON Pierre-Yves, Président
MESSIEUX Cyril
PASCHE Jean-Marie
PICHON Stéphane
DIEPERINK Edgar, Rapporteur

Ainsi que les suppléants :

EGLI Daniel
BOILLAT Nicolas

s'est réunie,

- le 23 août 2016, pour les réponses de la Municipalité incorpore, à nos questions. Nous la remercions pour sa collaboration.
- et le 29 août 2016 pour l'élaboration du rapport.

Observations générales

Ce projet d'un coût estimé à environ Fr. 4'500'000.- doit voir le jour pour la rentrée scolaire d'août 2018.

Les intérêts et amortissements de cette construction seront pris en charge par l'ASSAGIE.

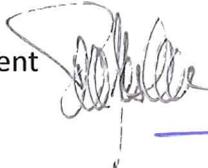
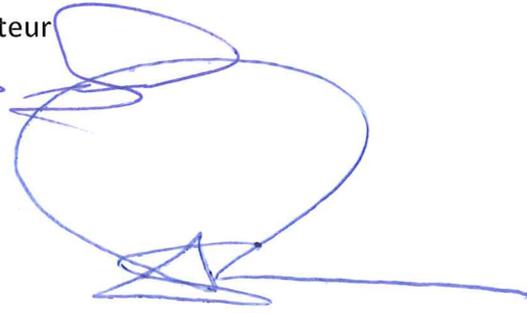
Vœu

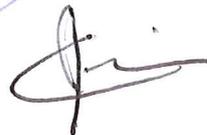
L'étude approfondie des besoins en chauffage pour l'ensemble du site du Marais doit impérativement être menée en parallèle à cet objet.

Conclusions

En conclusion et compte tenu de ce qui précède, la commission unanime demande au Conseil Communal d'accepter le préavis municipal No. 07-2016 :

- D'accorder la demande de crédit de Fr. 250'000.- (montant arrondi) pour l'étude de la construction d'un nouveau bâtiment scolaire ;
- De l'autoriser à financer ce crédit par un emprunt de Fr. 250'000.- (montant arrondi) aux meilleures conditions actuelles du marché ;
- D'accepter que l'amortissement de cette dépense se fasse dans le cadre du coût global de la future construction ;
- De prendre acte que ce crédit entraînera des frais annuels d'un montant estimé à Fr. 5'000.-.

Le Président  Le rapporteur 

Les membres  

Les suppléants  